

## BAC L THEATRE

### 1) DEFINITION

Il ne s'agit ni d'un club théâtre, ni d'un atelier débouchant sur la réalisation d'un spectacle, mais de la préparation à un baccalauréat littéraire comportant un enseignement à la fois théorique et pratique ayant pour objet le théâtre et l'expression dramatique. Cet enseignement est assuré conjointement par des professeurs du lycée Jeanne d'Arc et par des « intervenants extérieurs » : (comédiens, metteurs en scène, décorateurs, etc..) du Théâtre des deux Rives.

Même dans ces aspects théoriques (acquisition de connaissances portant sur le fait théâtral sous tous ses aspects) cet enseignement s'appuie le plus possible sur des pratiques :

analyse de spectacles vivants (et de spectacles en cours de préparation),  
lecture et analyse de textes de théâtre dans l'optique du passage à la scène, etc.

### 2) FINALITES

La finalité première n'est pas de former des professionnels du théâtre.

L'enseignement est conçu comme un approfondissement de la connaissance théorique et pratique du théâtre considéré comme un aspect de la culture. En ce sens, il peut donner aux élèves des atouts supplémentaires pour aborder des études littéraires ou pour faciliter l'accès à des études mettant en jeu les techniques de communication.

Cet enseignement concourt donc à la « Culture Générale » de l'élève et à sa formation de spectateur et s'inscrit dans le cadre d'une « Formation de l'individu » au sens large, visant au développement de la personnalité de l'élève.

### 3) DEROULEMENT DES ETUDES

Ce bac est accessible aux élèves de sensibilité littéraire ayant suivi de préférence l'option de 3 heures en seconde de détermination. Un recrutement est toutefois possible en fin de seconde.

#### *A) conditions d'admission en 2<sup>nd</sup>e option « Théâtre - expression dramatique »*

A l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>, les candidats doivent :

- Etre admis en classe de 2<sup>nd</sup>e cycle long.
- Avoir manifesté des aptitudes dans le domaine des enseignements littéraires permettant d'envisager raisonnablement la préparation d'un Bac littéraire avec deux langues vivantes.
- accompagner leur dossier scolaire d'une lettre dans laquelle ils feront état de leurs motivations ainsi que de leurs expériences, quelles qu'elles soient, en rapport avec le théâtre (notamment, participation dans le 1<sup>er</sup> cycle, à des ateliers ou des clubs théâtre).

d) Un entretien avec l'équipe enseignante est organisé à la mi-Mai afin d'évaluer les aptitudes et la lettre de motivation.

### B) *Affectation*

Le Lycée Jeanne d'Arc offre **20 places** environ pour l'option *théâtre*.

La proposition du Conseil de classe ne garantit pas l'admission dans cette section. L'affectation s'effectue par l'intermédiaire du collège d'origine de l'élève. L'admission dépend de la décision prise par M. l'Inspecteur d'Académie. Il est donc indispensable d'émettre au moins un second voeu. Si l'élève n'est pas admis, nous lui conseillons le choix de l'option facultative Théâtre (3h/semaine). Celle-ci ne donne pas droit à une dérogation au secteur scolaire.

### C) *Hébergement*

- les élèves admis en seconde option « théâtre » peuvent être accueillis à l'internat du Lycée Jeanne d'Arc qui enverra les documents nécessaires à l'inscription, dès qu'il aura eu connaissance de l'affectation des élèves.

#### 4) **HORAIRES DES CLASSES MENANT AU BACCALAUREAT L « THEATRE »**

Les élèves doivent dès la classe de seconde prendre deux options :

l'une d'enseignement artistique (théâtre)

l'autre de langue vivante.

La poursuite du Latin est possible en option facultative

	2 <sup>de</sup>	1èreL	TL
Français Lettres (Tle )	5h	6h	4h
Philosophie	-	-	8h
Histoire Géographie	3h45	4h	4h
Education civique juridique et sociale	0h30	0h30	0h30
LV1	3h15	3h30	3h
Mathématiques et Informatique	4h15	2h	
Sciences Physiques	3h30	1h30	
Sciences Naturelles	2h		
EPS	2h	2h	2h
LV2	2h30	2h	2h

Théâtre	3h	5h	5h
Option facultative	3h	3h	3h

**Langues vivantes proposées :**

LV1 : Anglais, Allemand

LV2 : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.